

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois du mois de Juin, à 14 heures 30, s'est réuni le Comité Syndical, au Langon, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

CC Vendée Sèvre Autizes		
CHOLLET Joel	BENET	
MOREAU Yannick	DAMVIX	
GRELIER Alain	FAYMOREAU	
BORDET Bernard	LE MAZEAU	
GELOT Jean-Marie	MAILLE	
GRIMAUD Claude	MAILLEZAIS	
POITIERS Dominique	RIVES D'AUTISES	
GUITHON Jacky	PUY DE SERRE	
GUILLON Denis	ST HILAIRE DES LOGES	
CHEVALLIER Jean-Claude	VIX	
BAUDOUIN Jacques	XANTON CHASSENON	
Présents : 11 – représentés : 0		11/15
CC Sud Vendée Littoral		
MARTIN Franck	CHAMPAGNE LES MARAIS	Suppléant
LEGERON Joel	L'ILE D'ELLE	
CHARPENTIER Arnaud	LUCON	
GUINOT Bertrand	MOREILLES	
GANDRIEAU James	STE PEXINE	
BOURNEL Paul	STE RADEGONDE DES NOYERS	
CHAUSSARD Jean-Pierre	VOUILLE LES MARAIS	
Présents : 07 – représenté : 0		07/14
CC Pays Fontenay Vendée		
GATINEAU Dominique	AUCHAY SUR VENDEE	
GUIGNARD Gérard	BOURNEAU	Pouvoir à GATINEAU Dominique
BOULARD Stéphane	DOIX LES FONTAINES	
VERGNAUD Benjamin	FONTENAY LE COMTE	
ARNAUDEAU Jean-Marie	FOUSSAIS PAYRE	Pouvoir à BOULARD Stéphane
BIENVENU Alain	LE LANGON	
DUPAS Laurent	VELLUIRE SUR VENDEE	
MAROT Roger	LONGEVES	
LUCAS Noëlla	L'ORBRIE	
RIVIERE Jean-Paul	MARSAIS STE RADEGONDE	
PERAUD François	MONTREUIL	Suppléant
BOUCHER Yves-Marie	PETOSSE	
BOURDEAU Marylène	ST MARTIN DES FONTAINES	Suppléante
POUZET Michel	ST MARTIN DE FRAIGNEAU	
RAGUIN Pierrette	ST MICHEL LE CLOUCQ	
Présents : 13 – représentés : 2		15/22
CC Pays de la Chataigneraie		
GOURMAUD Yvon	ANTIGNY	
LESAUVAGE Ghislaine	MARILLET	

CHATELIER Christian	ST HILAIRE DE VOUST	
Présents : 3 – représentés 0		
CC Aunis Atlantique		
AUGERAUD Sylvain	LE GUE D'ALLERE	
Présents : 1 – représentés : 0		01/02
Total présents :		35
Total représentés :		2
Total présents et représentés :		37/64

Le Président, après avoir constaté que le quorum était atteint, ouvre la séance et déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

OBJET : CSP VENDEE – DELIB N°53/2025

L'avenant 3 signé en fin d'année dernière était nécessaire afin de :

- Partager le risque anormal entre le concessionnaire et le concédant ;
- Ajout d'une clause de réexamen ;
- Introduction d'un coefficient de neutralisation de la révision annuelle ;
- Réalisation de travaux de sécurisation et ajout d'une réversion pour les réaliser.

L'introduction d'un coefficient de neutralisation de la révision annuelle a mené à une actualisation du prix de l'eau à la hausse.

A la suite de leur Assemblée Générale, les irrigants ont fait savoir leur mécontentement sur le prix proposé. Les élus du SmVSA ont entrepris des négociations avec R&E obtenant un prix de l'eau acceptable par les exploitants pour cette année.

Cependant, cette solution étant temporaire, il est nécessaire de revoir cette formule d'actualisation du prix afin de ne pas renégocier chaque année. S'agissant d'aspects juridiques et spécifiques aux Concessions de Service Public, il est proposé de faire appel au cabinet ESPELIA.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

- Autorise le Président à solliciter le cabinet ESPELIA pour le prochain Avenant dans la limite de 10 000 € HT

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

LE PRESIDENT,

Arnaud CHARPENTIER